

Avis de constitution

SOCIETE « ECOLE PRIMAIRE CONFSSIONNELLE ASSEMBLEE DE DIEU ANTIOCHE » en abrégé « E.P.C ASSEMBLE DE DIEU ANTIOCHE »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE EXTENSION, LOT :
116/117, ILOT 15, Lot 116/117, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOLE PRIMAIRE
CONFSSIONNELLE ASSEMBLEE DE DIEU ANTIOCHE » en
abrégé « E.P.C ASSEMBLE DE DIEU ANTIOCHE »

Objet : EDUCATION
FORMATION
ENSEIGNEMENT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE EXTENSION, LOT :

116/117, ILOT 15, Lot 116/117, Ilot 15

Dirigeant(s) M YOBOUE KOFFI DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00145 du 14/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01741/GTCA/RC/2026 du 14/01/2026

